

PRÈS DE 3 ENTREPRISES SUR 10 N'EMPLOIENT AUCUN TRAVAILLEUR HANDICAPÉ*

L'ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT LANCE UN DISPOSITIF DE
FORMATION ACCOMPAGNÉE (DFA) POUR SÉCURISER LES
FORMATIONS ET RECRUTEMENTS DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

Montreuil, le 19 mars 2026 - Dans le contexte de la réforme de France Travail, l'Association Ambroise Croizat adapte son offre pour répondre aux enjeux de l'inclusion professionnelle. Forte de son expertise médico-psycho-sociale, elle déploiera à compter du second semestre 2026 un Dispositif de Formation Accompagnée (DFA) conçu pour sécuriser les parcours de formation tout en accompagnant les entreprises dans l'intégration de personnes en situation de handicap.

Ce dispositif ambitionne de prévenir les abandons de parcours, renforcer l'individualisation des accompagnements et faciliter les transitions entre les lieux de formation, les entreprises et l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

Un dispositif inédit au service des entreprises et des apprenants

Le Dispositif de Formation Accompagnée s'adresse à toute personne en situation de handicap, reconnue travailleur handicapé (RQTH), dès 16 ans, engagée dans une formation de droit commun, en parcours initial, continu ou en alternance, et nécessitant un accompagnement spécifique sur notification de la MDPH.

Le DFA agit à la fois auprès des personnes, pour sécuriser leur parcours de formation et d'insertion, et auprès des entreprises, pour faciliter l'intégration, l'adaptation des postes et la réussite des recrutements.

« Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à des enjeux complexes en matière de recrutement et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Avec le Dispositif de Formation Accompagnée, nous leur apportons un appui structuré pour sécuriser les parcours, adapter les environnements de travail et réussir les intégrations. Notre objectif est simple : transformer une obligation légale d'emploi en opportunité durable pour les entreprises comme pour les personnes accompagnées » indique Nathalie Gamiochipi, Directrice Générale de l'association Ambroise Croizat.

*Source DARES "L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2024"

Un accompagnement global au service de l'inclusion et de l'emploi durable

Le DFA repose sur un accompagnement individualisé mobilisant une équipe pluridisciplinaire :

- Suivi médical et prévention santé
- Soutien psychologique et évaluation clinique
- Accompagnement social et éducatif
- Evaluation ergonomique et mise en place d'aménagements pédagogiques
- Appui à l'insertion professionnelle et à la sensibilisation des entreprises

Un référent dédié assure la coordination entre la personne accompagnée, le centre de formation (CFA, université, organisme de formation), l'entreprise d'accueil et les prescripteurs (France Travail, Cap Emploi, Missions Locales...).

Pour les entreprises, le dispositif permet notamment d'adapter l'environnement de travail, de bénéficier d'une expertise poussée dans l'accompagnement des salariés en situation de handicap, de sensibiliser les équipes et de sécuriser les périodes de stage et d'alternance.

Forte de son expérience, l'Association Ambroise Croizat affiche des résultats concrets : 60 % des personnes accompagnées au sein de ses Etablissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) accèdent à un emploi à l'issue de leur formation.

Le déploiement opérationnel débutera au second semestre 2026, avec une montée en charge progressive dès la rentrée de septembre.

A propos de l'Association Ambroise Croizat et des Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP)

Héritière du mouvement ouvrier des années 1930 et des valeurs portées par Ambroise Croizat, ministre bâtisseur de la Sécurité sociale, notre association défend depuis plus de 50 ans une société où chacun.e peut trouver sa place. Nos Établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP) accompagnent des personnes en situation de handicap dont la santé ne permet plus d'exercer leur métier ou rend difficile l'accès à l'emploi. Après un accident de parcours, nous les aidons à se reconstruire et à retrouver une place active dans la société. <https://www.asso-croizat.org/>